



OIRA Cleaning



1. Cooperation with social partners
2. Oira?
3. The Cleaning industry
4. Content
5. Structure
6. In practice

1. Social dialogue between the Belgian partners

ABVV-FGTB



absu ugnb



2. Oira?

- **Risk Assessment tool**

- ↳ Simple

- ↳ Cost effective

- ↳ Risk analysis and prevention plan



- **Developed by**



- **Target audience**

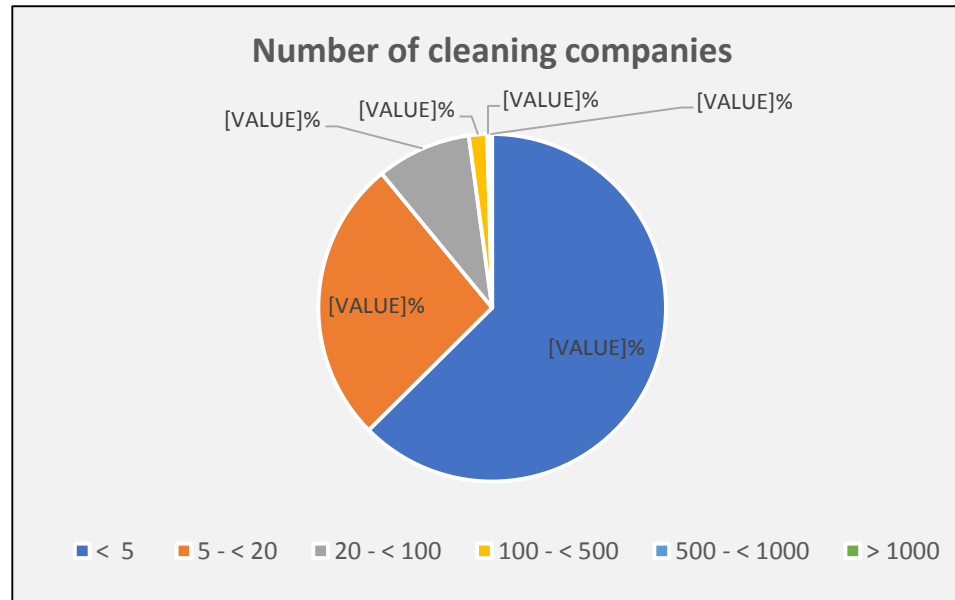
- ↳ SME + good base for other cleaning companies

- **Has already been developed in other sectors:**

- Construction, Catering industry, Hairdressing, ...

3. Cleaning Industry

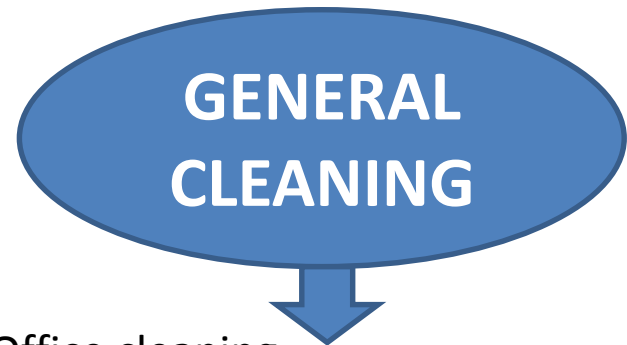
CLEANING COMPANIES



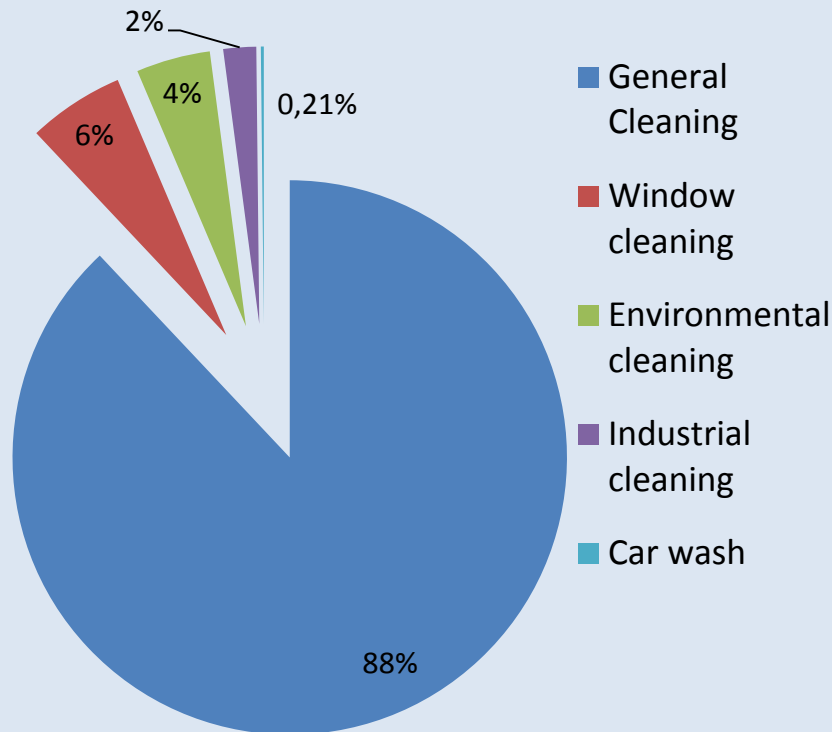
Number of cleaners	Number of cleaning companies	Total number of cleaners
< 5	1371	2747
5 - < 20	580	5627
20 - < 100	193	7605
100 - < 500	37	7778
500 - < 1000	3	2245
> 1000	7	23320
	2191	49322



CLASSIFICATION

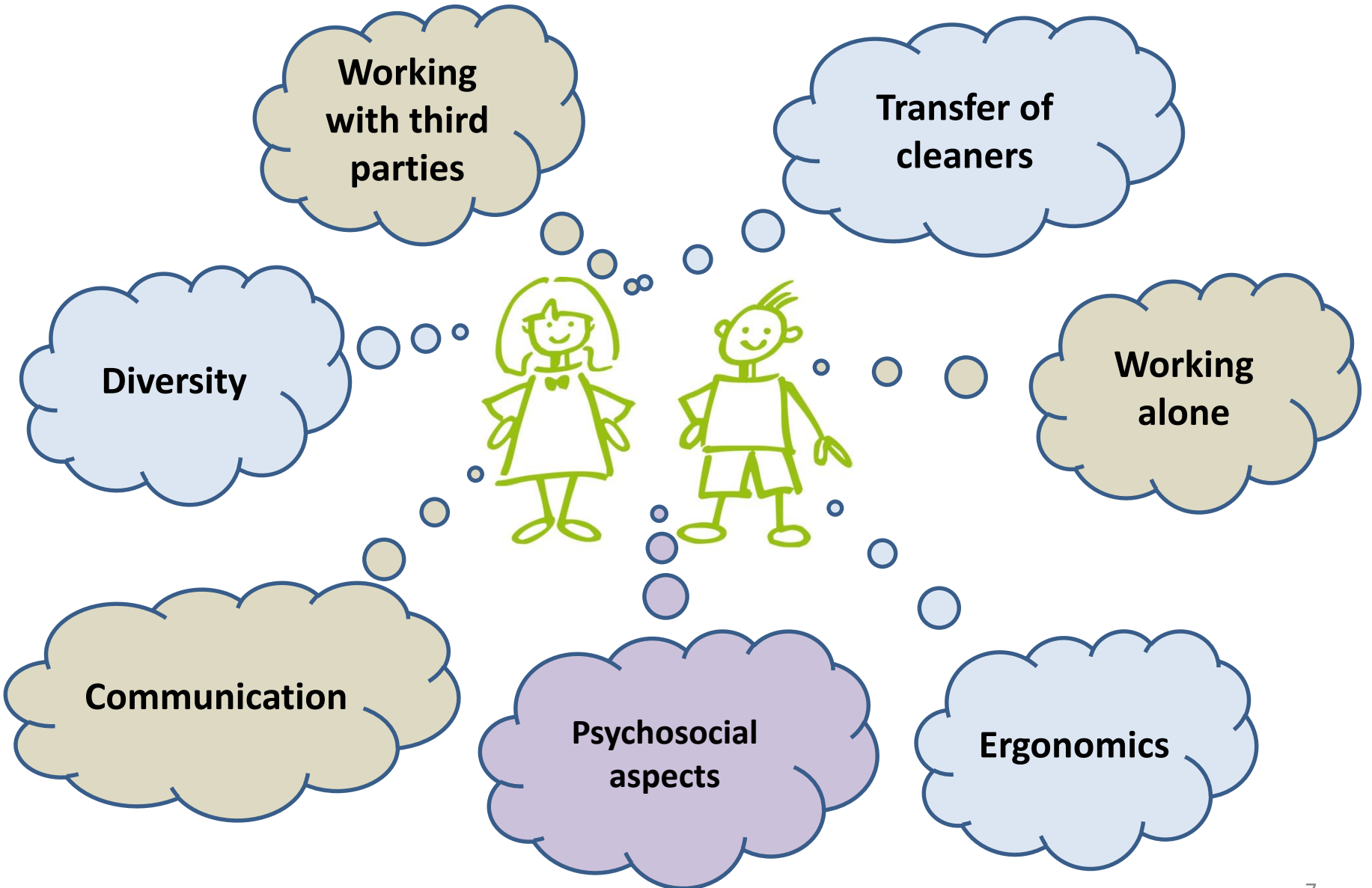


Employment by activity



- ☞ Office cleaning, laboratories, schools, stockrooms, waiting rooms, hospitals, psychiatric institutions
- ☞ Cleaning of non-medical institutions
- ☞ Cleaning of electronic desktop equipment
- ☞ Cleaning with a scrubbing machine
- ☞ Doing the dishes
- ☞ School canteens
- ☞ Parkings
- ☞ Sorting ordinary waste
- ☞ Sanitary facilities
- ☞ Shampooing of carpets
- ☞ Removing graffiti
- ☞ ...

Priority cleaning questions



Cleaning risks

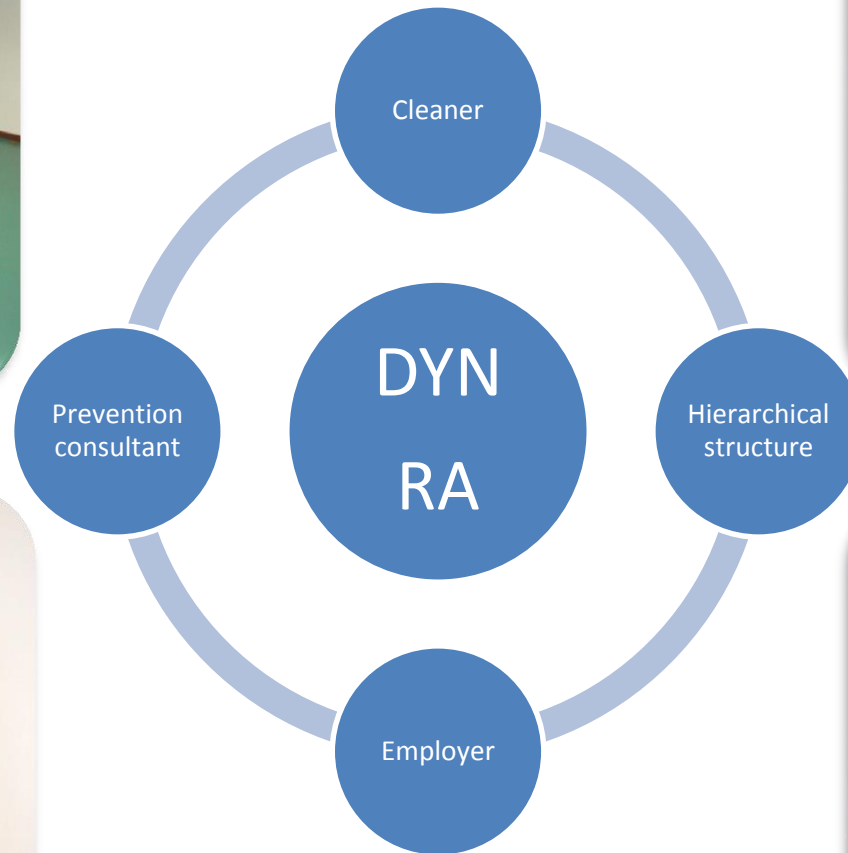
☒ Most common accidents at work

- Slips, trips and falls
- Uncoordinated, uncontrolled or incorrect movements
- Falling from height
- Loss of control over an object (that is carried, moved, ...)

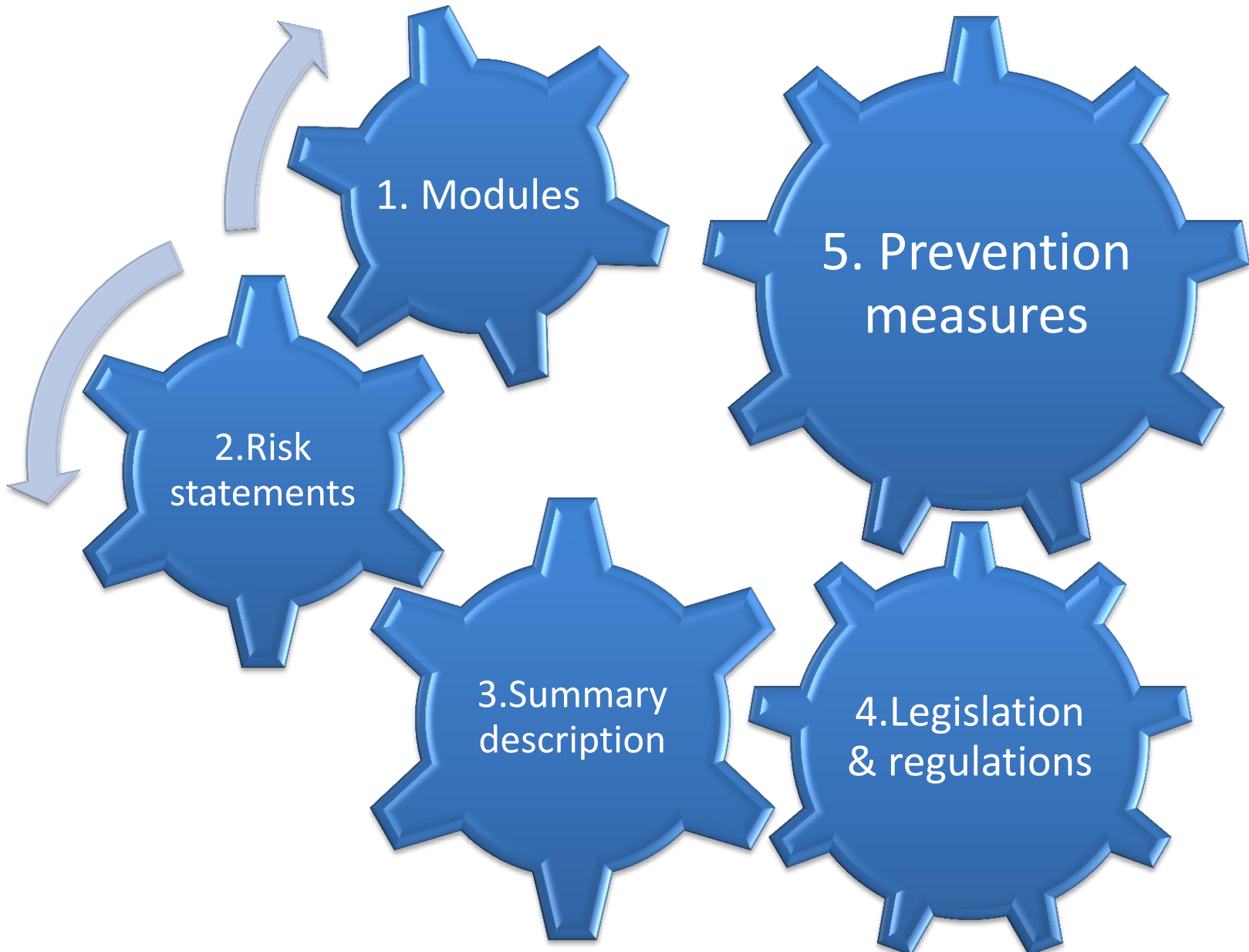
☒ Most common occupational diseases

- nerve damage by compression (Back problems, carpal tunnel syndrome, ...)
- Tendinopathies (tendinitis, ...)

IN PRACTICE



4. Content



7(+1) MODULES



⊗ GPS of the modules

Cleaning
OSH management
Work organisation <i>(Psychosocial aspects included!)</i>
Work environment
Work equipment
Work execution
Client

+

Cleaning at height (Optional)
Working with mobile elevated work platforms (cherry picker)
Working with scaffoldings
Working with mobile suspended scaffolds
Working with telescopic cleaning brushes
Working with ladders
Mountaineering
Making use of baskets, palanquins with 1 hanging point

5. Structure

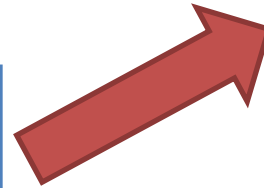
Part 1 Identification & Evaluation

- Risk statements + short description

Yes No

- Priority

High/ Medium/ Low



Part 2 Action Plan

Create an action plan for the risks that are not adequately covered.

- Prevention measure(s)
- Who is responsible?
- Budget
- Planning



Part 3 Reporting

4 types:

- Action plan
- Full report
- Risk overview
- Measures overview

6. In practice

www.oiraproject.eu



Navigation and utility icons: accessibility (a a), printer, social media (Twitter, Facebook, LinkedIn, YouTube, RSS), News, Search bar, Log in button, and Language dropdown (English).

Blue navigation bar with links: Home | What's new | Risk assessment | Micro and Small Enterprises | **OiRA & Tools** | Partners and OiRA Community | Promotional resources

Home » **OiRA & Tools** » OiRA Tools



OiRA Tools

The OiRA sectoral tools provided here are to enable micro and small enterprises to carry out risk assessments. The tools are free to download and can be easily accessed by clicking on the relevant link. Each link is accompanied by a short description of the tool and the name of the OiRA partner who developed it. Tools can be searched by country, language and sector.

The screenshot shows the OiRA Tools website interface. On the left is a dark purple sidebar with a search bar and filter options: Cleaning (6), Country, Language, and Sector. The Sector filter is expanded, showing categories like Hairdressing (10), Working in offices (8), Cleaning (6), Car repair (5), Catering (5), Road transport (5), and Construction (4). The main content area is light purple and shows a list of tools. The first tool is 'Cleaning', dated 02/09/2016, with tags for 'Cleaning', 'EU level', and 'English'. It includes a small image of two workers in yellow protective suits. The description states that the tool deals with general office cleaning and is applicable in various work environments like laboratories and hospitals.

Welcome

Want to try OiRA? You may [run a test session](#) or [register](#) to start for real.

If you are a registered user, you can [log in](#) here.

What is OiRA (Online Interactive Risk Assessment)?

OiRA stands for Online Interactive Risk Assessment. It is a web-based tool that allows you to perform a health and safety risk assessment of your workplace.

[Show more...](#)

Register

Email address

Desired password

Again password

Next

ENTER A TITLE

EU Cleaning

New test session

Enter a title for your Risk Assessment 

Next

CONTINUE OR REVIEW EARLIER SESSION

EU Cleaning


Select an earlier session to complete or review

[EU Cleaning](#), saved on September 30, 2015



Or...

start a new session

Enter a title for your Risk Assessment 

Next

Nettoyage

OiRA est l'acronyme d'« Online interactive Risk Assessment » (analyse des risques interactive en ligne). OiRA nettoyage est un outil destiné au chef d'entreprise du secteur du nettoyage, qui souhaite améliorer la sécurité et la santé sur ses lieux de travail.

OiRA, POURQUOI?

- Parce que le fait d'accorder de l'attention au bien-être des travailleurs porte ses fruits. L'incapacité temporaire d'un travailleur ou l'interruption des activités de nettoyage influence considérablement la productivité de toute l'entreprise. Par rapport aux grandes entreprises, les plus petites doivent compenser une perte avec moins de moyens et moins de personnel. En parcourant cet outil avec les travailleurs, vous franchissez une étape vers une entreprise plus sûre, plus saine et plus concurrentielle.



- L'analyse des risques est un processus dynamique, qui n'est jamais terminé. Il convient donc par exemple d'également réaliser une analyse des risques suite à des accidents ou incidents, à chaque changement de la situation de travail, à chaque arrivée de nouveaux matériaux, machines, collaborateurs, etc. Les analyses de risques enregistrées peuvent toujours être consultées et modifiées à tout moment.

POUR INFO.

OiRA nettoyage a été développé à la demande du Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale et en étroite collaboration avec les partenaires sociaux du secteur (UGBN, CSC & FGTB) et le Contrôle du bien-être au travail. Le contenu a été validé par un groupe d'experts.

CONFIDENTIALITÉ.

OiRA est uniquement là pour vous aider! Toutes les données saisies sont traitées de manière confidentielle. Vos informations ne sont en aucun cas partagées avec l'administration ou d'autres parties.

M/F. Les termes « travailleur(s) », « collaborateur(s) », « conseiller(s) en prévention » utilisés dans cet instrument font référence à des personnes des deux sexes.

DES QUESTIONS OU DES REMARQUES? Envoyez un e-mail à focalpoint@emploi.belgique.be

Commencer

1 L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION

- 1.1 Dans l'entreprise, une personne est désignée en matière de prévention et de bien-être au travail (conseiller en prévention).
- 1.2 L'entreprise de nettoyage est affiliée à un service externe pour la prévention et la protection au travail
- 1.3 L'entreprise de nettoyage est affiliée chez une assurance accidents de travail
- 1.4 Les accidents du travail, incidents et quasi-accidents sont notifiés et analysés.
- 1.5 Les travailleurs sont informés et formés en matière de politique relative au bien-être.
- 1.6 Les travailleurs participent au développement de la politique du bien-être.
- 1.7 Le règlement de travail reprend toutes les mentions relatives au bien-être au travail qui sont obligatoires.
- 1.8 Les intérimaires sont informés au sujet des risques et des mesures de prévention
- 1.9 Il y a contrôle sur le bien-être au travail.
- 1.10 La travailleuse enceinte ou la travailleuse qui allaite n'exerce pas de tâches qui peuvent mettre la mère ou son enfant en danger.
- 1.11 Les travailleurs sont soumis à un examen médical lors de leur embauche et ensuite à intervalles réguliers.
- 1.12 Surveillance de la santé des catégories particulières de travailleurs (jeunes, stagiaires, intérimaires, ...).

2 L'ORGANISATION DU TRAVAIL

3 L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL





4 LES ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL

5 L'EXÉCUTION DU TRAVAIL

6 CLIENT

7 NETTOYAGE EN HAUTEUR

8 Risques ajoutés (par vous)

-  Sans réponse
-  A faire
-  OK
-  Attention

Nettoyage

Il est recommandé d'imprimer la liste de tous les risques répertoriés dans l'outil (voir le lien ci-dessous) afin de rechercher les informations aux postes de travail, en vérifiant ce qui peut causer des blessures, en consultant les salariés sur les problèmes qu'ils rencontrent. Vous pouvez ensuite introduire les informations dans l'outil.

Vous pouvez également distribuer le contenu aux salariés et les inviter à participer à l'identification des dangers / problèmes, à l'estimation des risques et à décider des actions de prévention. Leur point de vue doit être pris en compte lorsque vous remplissez cet outil.

Quand vous répondez aux questions, si toutes les conditions de travail en sécurité énumérées ne sont pas remplies dans votre entreprise, nous vous invitons à répondre « non » afin de vous voir proposer le maximum de solutions de prévention.

Nous vous encourageons à personnaliser les contenus proposés pour décrire au mieux la situation de votre entreprise, en renseignant le cadre « commentaire » présent sur chaque page. Vous pouvez aussi utiliser la fonction **Risques ajoutés** pour intégrer des risques supplémentaires propres à votre établissement.

Vous pouvez imprimer [liste de tous les risques](#).

Commencer l'identification des risques



SUMMARY DESCRIPTION

1 L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION

- 1.1 Dans l'entreprise, une personne est désignée en matière de prévention et de bien-être au travail (conseiller en prévention).
- 1.2 L'entreprise de nettoyage est affiliée à un service externe pour la prévention et la protection au travail
- 1.3 L'entreprise de nettoyage est affiliée chez une assurance accidents de travail
- 1.4 Les accidents du travail, incidents et quasi-accidents sont notifiés et analysés.
- 1.5 Les travailleurs sont informés et formés en matière de politique relative au bien-être.
- 1.6 Les travailleurs participent au développement de la politique du bien-être.
- 1.7 Le règlement de travail reprend toutes les mentions relatives au bien-être au travail qui sont obligatoires.
- 1.8 Les intérimaires sont informés au sujet des risques et des mesures de prévention
- 1.9 Il y a contrôle sur le bien-être au travail.
- 1.10 La travailleuse enceinte ou la travailleuse qui allaite n'exerce pas de tâches qui peuvent mettre la mère ou son enfant en danger.
- 1.11 Les travailleurs sont soumis à un examen médical lors de leur embauche et ensuite à intervalles réguliers.
- 1.12 Surveillance de la santé des catégories particulières de travailleurs (jeunes, stagiaires, intérimaires, ...).

2 L'ORGANISATION DU TRAVAIL

3 L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

4 LES ÉQUIPMENTS DE TRAVAIL

5 L'EXÉCUTION DU TRAVAIL

6 CLIENT

7 NETTOYAGE EN HAUTEUR

8 Risques ajoutés (par vous)

L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION

Un environnement de travail sain et sûr, limiter la performance physique lors de la manutention, ... Pour que tout cela soit effectué correctement, il convient d'adopter une approche systématique et structurée. Le bien-être et la santé des travailleurs doivent faire l'objet d'une attention continue. L'employeur doit mener une politique de bien-être au travail dans son entreprise. Il s'agit d'ailleurs d'une obligation légale ! L'employeur doit mener cette politique en étroite concertation avec ses travailleurs. La collaboration est le mot-clé.

EN SAVOIR PLUS?

[SPF Emploi, Travail et Concertation sociale: Structures organisationnelles](#)

Suivant



IDENTIFYING HAZARDS & RISKS MODULE 1-6

1 L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION

- 1.1 Dans l'entreprise, une personne est désignée en matière de prévention et de bien-être au travail (conseiller en prévention).
- 1.2 L'entreprise de nettoyage est affiliée à un service externe pour la prévention et la protection au travail
- 1.3 L'entreprise de nettoyage est affiliée chez une assurance accidents de travail
- 1.4 Les accidents du travail, incidents et quasi-accidents sont notifiés et analysés.
- 1.5 Les travailleurs sont informés et formés en matière de politique relative au bien-être.
- 1.6 Les travailleurs participent au développement de la politique du bien-être.
- 1.7 Le règlement de travail reprend toutes les mentions relatives au bien-être au travail qui sont obligatoires.
- 1.8 Les intérimaires sont informés au sujet des risques et des mesures de prévention
- 1.9 Il y a contrôle sur le bien-être au travail.
- 1.10 La travailleuse enceinte ou la travailleuse qui allaite n'exerce pas de tâches qui peuvent mettre la mère ou son enfant en danger.
- 1.11 Les travailleurs sont soumis à un examen médical lors de leur embauche et ensuite à intervalles réguliers.
- 1.12 Surveillance de la santé des catégories particulières de travailleurs (jeunes, stagiaires, intérimaires, ...).

2 L'ORGANISATION DU TRAVAIL

3 L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

4 LES ÉQUIPMENTS DE TRAVAIL

5 L'ÉVÉNIEMENT DU TRAVAIL

Les accidents du travail, incidents et quasi-accidents sont notifiés et analysés.

- Oui
- Non



Tous les accidents du travail, les incidents et les quasi-accidents doivent être consignés par l'employeur. Par exemple : ... Pour en savoir plus



► Références juridiques et techniques



Vous pouvez écrire ici tout commentaire se rapportant à cette question. Vous retrouverez ce commentaire dans le plan d'action.

Précédent

Enregistrer et continuer

1 L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION

- 1.1 Dans l'entreprise, une personne est désignée en matière de prévention et de bien-être au travail (conseiller en prévention).
- 1.2 L'entreprise de nettoyage est affiliée à un service externe pour la prévention et la protection au travail
- 1.3 L'entreprise de nettoyage est affiliée chez une assurance accidents de travail
- 1.4 Les accidents du travail, incidents et quasi-accidents sont notifiés et analysés.
- 1.5 Les travailleurs sont informés et formés en matière de politique relative au bien-être.
- 1.6 Les travailleurs participent au développement de la politique du bien-être.
- 1.7 Le règlement de travail reprend toutes les mentions relatives au bien-être au travail qui sont obligatoires.
- 1.8 Les intérimaires sont informés au sujet des risques et des mesures de prévention
- 1.9 Il y a contrôle sur le bien-être au travail.
- 1.10 La travailleuse enceinte ou la travailleuse qui allaite n'exerce pas de tâches qui peuvent mettre la mère ou son enfant en danger.
- 1.11 Les travailleurs sont soumis à un examen médical lors de leur embauche et ensuite à intervalles réguliers.
- 1.12 Surveillance de la santé des catégories particulières de travailleurs (jeunes, stagiaires, intérimaires, ...).

2 L'ORGANISATION DU TRAVAIL

3 L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

4 LES ÉQUIPMENTS DE TRAVAIL

5 L'EXÉCUTION DU TRAVAIL

6 CLIENT

7 NETTOYAGE EN HAUTEUR

8 Risques ajoutés (par vous)

- Sans réponse
- A faire
- OK
- Attention

Le règlement de travail reprend toutes les mentions relatives au bien-être au travail qui sont obligatoires.

- Oui
- Non

Tous les employeurs doivent rédiger un règlement de travail. Cette obligation est imposée par la loi du 8 avril 1965 instituant les règlements de travail. Le règlement de travail s'élabore dans le ... [Pour en savoir plus](#)

► [Références juridiques et techniques](#)

Vous pouvez écrire ici tout commentaire se rapportant à cette question. Vous retrouverez ce commentaire dans le plan d'action.

Précédent

Enregistrer et continuer

IDENTIFYING HAZARDS/RISKS – MODULE 7 OPTIONAL

1 L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION

2 L'ORGANISATION DU TRAVAIL

3 L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

4 LES ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL

5 L'EXÉCUTION DU TRAVAIL

6 CLIENT

7 NETTOYAGE EN HAUTEUR

7.1 | Travailler avec des élévateurs à nacelle

7.2 | Travailler avec des échafaudages

7.3 | Travailler avec des échafaudages suspendus mobiles

7.4 | Travailler avec des manches télescopiques

7.5 | Travailler avec des échelles

7.6 | L'alpinisme

7.7 | L'usage de bennes, paniers ou sellettes à une seule suspente

8 Risques ajoutés (par vous)

👤 Sans réponse

😊 A faire

✅ OK

⚠️ Attention

NETTOYAGE EN HAUTEUR



Dans certaines circonstances, le nettoyeur a besoin des dispositifs pour bien mener ses tâches. Lors de travaux en hauteur cela peut être un élévateur à nacelle, un échafaudage, une manche télescopique, une échelle, ...

La première étape d'une bonne analyse des risques est la détermination de l'équipement de travail le plus approprié qui permet d'effectuer le nettoyage d'une manière confortable, payable, mais aussi d'une manière sécurisée :

- Élévateur à nacelle : pour atteindre des postes de travail difficiles d'accès, ils offrent une bonne solution. A condition qu'ils soient utilisés d'une manière sécurisée et que les utilisateurs respectent scrupuleusement les instructions.
- Échafaudage fixe : pour les travaux à une hauteur très élevée.
- Échafaudage roulant : pour les travaux à une hauteur limitée, c'est surtout un alternatif sécurisé à l'usage d'une échelle.
- Échafaudage suspendu mobile : une plateforme de travail sûre à une construction porteuse par un bras mécanique qui peut seulement être utilisée lorsque c'était prévu lors de la construction du bâtiment.
- Manche télescopique : une bonne solution pour atteindre des vitres difficilement accessibles mais limité en hauteur.
- Échelle : en 1^{er} lieu c'est un instrument qui permet de compenser une différence de hauteur et qui peut juste être utilisé si d'autres équipements de travail plus sûrs ne se justifient pas et pour une durée d'utilisation très courte.
- ...

Exécutez-vous du nettoyage en hauteur?

Oui

Non

Suivant

IDENTIFYING HAZARDS/RISKS – MODULE 8 OPTIONAL

1 L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION

2 L'ORGANISATION DU TRAVAIL

3 L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL


4 LES ÉQUIPMENTS DE TRAVAIL

5 L'EXÉCUTION DU TRAVAIL

6 CLIENT

7 NETTOYAGE EN HAUTEUR

8 Risques ajoutés (par vous)

 Sans réponse

 A faire

 OK

 Attention

Added risks (by you)

In case you have identified risks not included in the tool, you are able to add them now:

Would you now like to add your own defined risks to this tool?

Important: In order to avoid duplicating risks, we strongly recommend you to go first through all the previous modules, if you have not done it yet.

If you don't need to add risks, please select 'No.'

Yes

No

Next

1 L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION

2 L'ORGANISATION DU TRAVAIL

3 L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL


4 LES ÉQUIPMENTS DE TRAVAIL

5 L'EXÉCUTION DU TRAVAIL

6 CLIENT

7 NETTOYAGE EN HAUTEUR

8 Risques ajoutés (par vous)

 Sans réponse

 A faire

 OK


 Attention


Added risks (by you)

Description of the risk

Please leave any comments you may have on the question above in this field. These comments will be used in the action plan.

This is a **low** priority risk.

 Add another risk

 Save and continue



CREATING AN ACTION PLAN

🏠 Préparation

📍 Identification + Estimation

✍️ Plan d'action

📄 Rapport

📈 Avancement

👤 Aide

1 L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION

- 1.1 Dans l'entreprise, une personne est désignée en matière de prévention et de bien-être au travail (conseiller en prévention).
- 1.3 L'entreprise de nettoyage est affiliée chez une assurance accidents de travail
- 1.7 Le règlement de travail reprend toutes les mentions relatives au bien-être au travail qui sont obligatoires.
- 1.8 Les intérimaires sont informés au sujet des risques et des mesures de prévention
- 1.9 Il y a contrôle sur le bien-être au travail.
- 1.10 La travailleuse enceinte ou la travailleuse qui allaite n'exerce pas de tâches qui peuvent mettre la mère ou son enfant en danger.
- 1.11 Les travailleurs sont soumis à un examen médical lors de leur embauche et ensuite à intervalles réguliers.
- 1.12 Surveillance de la santé des catégories particulières de travailleurs (jeunes, stagiaires, intérimaires, ...).

🕒 Sans réponse

🕒 A faire

✅ OK

⚠️ Attention

Nettoyage

Vous avez identifié et estimé les risques dans votre entreprise. Pendant l'élaboration du plan d'action, vous pourrez ajuster la priorité de chaque situation à risque et définir comment y remédier. Trois niveaux de priorité du risque sont proposés : "faible", "moyen", "élevé". Par exemple, le niveau de priorité du risque élevé peut être associé à une atteinte grave à la santé ou à une exposition fréquente des salariés.

Il est recommandé de s'attaquer à la source des problèmes afin de supprimer le risque. Vous écrirez alors quelles tâches doivent être effectuées afin d'éliminer le risque, ainsi que les connaissances et l'expérience nécessaires pour que ces tâches soient effectuées. Les questions à se poser :

1. Le risque est-il évitable ? Peut-il être totalement supprimé ? Si oui, comment ?
 1. La tâche dangereuse peut-elle être évitée ?
 2. Le produit dangereux peut-il être remplacé ?
2. Si certains risques ne sont pas évitables, comment peuvent-ils être réduits à un niveau tel que la santé et la sécurité des salariés exposés ne soient pas compromises ?

Vous pouvez définir vos propres mesures de prévention ou utiliser, (et éventuellement adapter), celles qui vous sont proposées dans l'outil (menu déroulant **pré-remplir**).

Pour intégrer une mesure, vous devez :

- Soit la choisir dans le menu « pré-remplir » (vous pourrez ensuite l'adapter)
- Soit la renseigner vous-même en :
 - précisant les actions à mettre en place pour la rendre effective (2ème champ)
 - indiquant les compétences spécifiques nécessaires pour l'appliquer ou préciser quelle(s) fonction(s) de l'entreprise est (sont) à mobiliser (3ème champ).

Vous pouvez intégrer plusieurs mesures pour un même risque.

Créer un plan d'action

1 L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION

- 1.1 Dans l'entreprise, une personne est désignée en matière de prévention et de bien-être au travail (conseiller en prévention).
- 1.3 L'entreprise de nettoyage est affiliée chez une assurance accidents de travail
- 1.7 Le règlement de travail reprend toutes les mentions relatives au bien-être au travail qui sont obligatoires.
- 1.8 Les intérimaires sont informés au sujet des risques et des mesures de prévention
- 1.9 Il y a contrôle sur le bien-être au travail.
- 1.10 La travailleuse enceinte ou la travailleuse qui allaite n'exerce pas de tâches qui peuvent mettre la mère ou son enfant en danger.
- 1.11 Les travailleurs sont soumis à un examen médical lors de leur embauche et ensuite à intervalles régulières.
- 1.12 Surveillance de la santé des catégories particulières de travailleurs (jeunes, stagiaires, intérimaires, ...).

- Sans réponse
- À faire
- OK
- Attention

Dans l'entreprise, aucune personne est désignée en matière de prévention et de bien-être au travail (conseiller en prévention).

Ceci est un risque prioritaire **élevé**

► [Pour en savoir plus sur ce risque.](#)

Mesure 1

Description ⓘ

Décrivez cette mesure

Précisez les actions à mettre en place pour rendre cette mesure effective

Indiquez les compétences spécifiques nécessaires ou précisez quelle(s) fonction(s) de l'entreprise est (sont) à mobiliser

Qui est responsable ? ⓘ

Budget ⓘ

Date de commencement prévue

Date de fin prévue

➕ Ajouter une autre mesure

Vous pouvez écrire ici tout commentaire se rapportant à cette question. Vous retrouverez ce commentaire dans le plan d'action.

Précédent Enregistrer et continuer

Sélectionner une ou plusieurs des mesures communes connues fournies.

- Désigner un conseiller en prévention au sein de l'entreprise. ➕
- Faire suivre une formation au responsable pour la prévention. ➕
- Donner suffisamment de temps et de moyens au responsable pour la prévention pour qu'il puisse remplir ses missions, y compris la nouvelle législation moyennant une formation continue. ➕
- Rédiger un document d'identification de la personne responsable pour la prévention. ➕
- Mettre un document d'identification à disposition des travailleurs. ➕

Pré-remplir Effacer cette mesure



THE RESULTS

Reporting

Now that you have finished identifying all the risks in your organisation and created an action plan you can create a report which lists all your results. You can, if desired, add some extra comments that should be included in this report in the field below.

Please leave any comments you may have on the question above in this field

Save and continue

You are about to print the report... please complete the optional form and then proceed.

You are free to provide the information below. This information is meant to improve the tools and the services provided. This data will not appear in the report.

Your country

Number of employees

- 1 to 9 employees
- 10 to 49 employees
- 50 to 249 employees
- 250 or more employees

The risk assessment was conducted by

- own staff
- an external consultant or service provider
- both own staff and an external consultant or service provider

Through which channel did you learn about this tool?

- an employers' organisation
- a trade union organisation
- a national public institution/administration
(Ministry, Labour Inspectorate, National Institute for Safety and Health at Work, etc.)
- an European institution/administration
(The European Agency for Safety and Health at Work, European social partners, etc.)
- health and safety experts
- other channel

Workers were invited to participate in the risk assessment

- Yes
- No

Did this OiRA tool meet your needs?

- Yes
- No

Would you recommend this OiRA tool to an enterprise similar to yours?

- Yes
- No

Previous

Skip this step

Save and continue

NOT MANDATORY

CONFIDENTIAL
TREATMENT

I
N
F
O
R
M
A
T
I
O
N

Use the report to:

- Provide evidence for supervisory authorities.
- Pass information on to the people concerned (workers, safety representatives, employers, experts in occupational safety and health, etc.)
- Monitor and assess whether necessary measures have been introduced.
- Record any revision if circumstances change (new machines, new workers, as a result of findings of any accident investigations, etc.)

We recommend that you always keep an updated printed version of your risk assessment (report) available in your company!

Report

Download the full report

- Format: Rich Text Format (.rtf)
- Contains: all the information and input provided by you throughout the risk assessment process.

Use it to:

- **Provide evidence** for supervisory authorities (labour inspectorate).

Action Plan

Download the action plan

- Format: Office Open XML Workbook (.xlsx)
- Contains: main elements to effectively manage the risks at your workplace.

Use it to:

- **Manage** the problems/risks in your workplace (specific tasks, expertise, responsibilities, deadlines).

4 types of documents

Overview of risks

Download the risks overview

- Format: Portable Document Format (.pdf)
- Contains: an overview of the risks identified

Use it to:

- Pass information to the people concerned.
- Monitor whether risks / measures are properly dealt with.

Overview of measures

Download the measures overview

- Format: Portable Document Format (.pdf)
- Contains: an overview of the measures to be implemented.

Use it to:

- Pass information to the people concerned.
- Monitor the measures to be implemented in the forthcoming 3 months.



❶ Risks that have been identified but do NOT have an action plan

❷ Hazards/problems that have been parked and are still to be dealt with

❸ Hazards/problems that have been managed or are not present in your organisation

Risques identifiés, estimés et pour lesquels des mesures de prévention sont programmées¶

1-L'ORGANISATION-DE-LA-PRÉVENTION¶

1.1-Dans-l'entreprise, aucune personne est désignée en matière de prévention et de bien-être au travail (conseiller en prévention).¶

Ceci est un risque prioritaire élevé.¶

Toute entreprise est tenue de disposer d'un conseiller en prévention. Le niveau du conseiller en prévention (niveau 1, 2 ou 3) varie en fonction de la grandeur de la société (groupe A, B, C ou D). Dans les entreprises de moins de 20 travailleurs.¶

¶

Mesure¶	xx
<u>Décrivez cette mesure¶</u>	xx
Faire suivre une formation au responsable pour la prévention.¶	xx
<u>Précisez les actions à mettre en place pour rendre cette mesure effective¶</u>	xx
xx	xx
<u>Indiquez les compétences spécifiques nécessaires ou précisez quelle(s) fonction(s) de l'entreprise est (sont) à mobiliser.¶</u>	xx
xx	xx
<u>Qui est responsable?¶</u>	xx
xx	xx
<u>Budget¶</u>	xx
xx	xx
<u>Date de commencement prévue¶</u>	xx
xx	xx
<u>Date de fin prévue¶</u>	xx
	xx

Consultation of workers

The undersigned hereby declare that the workers have been consulted on the content of this document.

On behalf of the employer:

On behalf of the workers:

Date:

A C T I O N P L A N

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Risques	Priorité	Mesures	Start date	Date Limite	Responsable	Budget	Code situation	Section	Et
Dans l'entreprise, aucune personne est désignée en matière de prévention et de bien-être au travail (conseiller en prévention).	élevé	Faire suivre une formation au responsable pour la prévention.					1,1	L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION	
L'entreprise de nettoyage n'est pas affiliée chez une assurance accidents de travail	élevé	Souscrire une assurance accidents du travail.					1,3	L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION	
Le règlement de travail ne reprend pas toutes les mentions relatives au bien-être au travail qui sont obligatoires.	élevé	Adapter le règlement de travail concernant la politique préventive en matière d'alcool et de drogues sur le lieu de travail	23-05-17	20-07-17			1,7	L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION	
Les intérimaires ne sont pas informés au sujet des risques et des mesures de prévention	élevé	Conclure une charte avec le bureau d'intérim					1,8	L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION	
Il n'y a pas de contrôle sur le bien-être au travail.	élevé	Rédiger des instructions compréhensibles (avec photos, images, ...).					1,9	L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION	
La travailleuse enceinte ou la travailleuse qui allaite exerce de tâches qui peuvent mettre la mère ou son enfant en danger.	élevé	Étudier tous les risques de santé et de sécurité possibles pour les femmes enceintes ou les femmes qui allaitent.					1,1	L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION	
Les travailleurs ne sont pas soumis à un examen médical lors de leur embauche et ensuite à intervalles réguliers.	élevé	Dresser la liste des nouveaux collaborateurs (entrées en service) et mettre à jour la liste des travailleurs soumis à la surveillance de la santé					1,11	L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION	
Pas de surveillance de la santé des catégories particulières de travailleurs (jeunes, stagiaires, intérimaires, ...).	élevé	Dresser la liste nominative des travailleurs soumis à la surveillance de santé spécifique					1,12	L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION	

OSH management



- 2** *No risks*
- 3** *Risks without measure*
- 2** *Postponed*
- 2** *Unanswered*

3 Present Risks **3 High priority risks**

- Workers do not have the necessary skills in the field of health and safety to carry out all tasks. (without measures)
- Workers and their representatives are not consulted on OSH matters (without measures)
- The employer and the client do not cooperate in implementing health, safety and occupational hygiene provisions. (without measures)

4 Possible Risks **2 Risks postponed**

- Workers are informed/instructed of the control and prevention measures in the workplace.
- Workers receive the specific health and safety training they need.

2 Risks not answered

- When purchasing, attention is paid to occupational safety and health.
- Risk to pregnant workers and workers who have recently given birth or are breastfeeding, are prevented.

Nettoyage

test nouveau

18 Avril 2017

Vue d'ensemble des mesures

(mesures à mettre en œuvre dans les prochains mois)

Utilisez-le:

Faire circuler l'information aux personnes concernées.

Suivi des mesures à mettre en œuvre dans les 3 prochains mois.

1 L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION

	Mesure à implanter avant		
Risque hautement prioritaire	Apr	May	Jun
L'entreprise de nettoyage n'est pas affiliée chez une assurance accidents de travail Souscrire une assurance accidents du travail.		●	
Les accidents du travail, incidents et quasi-accidents ne sont pas notifiés et analysés. Commencer un système de rapportage pour tous les accidents du travail, les incidents et les quasi-accidents.			●

The benefits of the OiRA Cleaning tool

- Easy to use: step by step instructions
- Flexible use: step by step, it is possible to create tailor-made solutions
- Convenient: all documents are automatically provided
- Sound basis

Thank you very
much for your
attention